

REGLEMENT

MASTER CLUB 2 & 3

16-17 & 18 octobre 2026

PRÉSIDENT et REFERENT

Nom	Téléphone	Mails
TERRAZZONI Marion	06.10.07.01.46	marion_terrazzoni@yahoo.fr

MEMBRES

COSTANTINO Gilles	06.12.33.40.21	gilles.costantino@inra.fr
CUICCI Saveria	06.11.02.00.13	saveria.cuicci@orange.fr
FRIGARA Marie	06.22.59.12.70	marie.frigara@gmail.com
ULTEI SUSINI Geneviève	06.26.76.12.40	susinigenevieve@gmail.com

SOMMAIRE

I. REGLEMENT FFE C.S.O.

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

III. DEROULEMENT DES EPREUVES

IV. COMPTAGE DES POINTS

Parallèlement au championnat amateur, un master club 2 et un master club 3 sont organisés durant les 3 jours du championnat CSO amateur.

I. REGLEMENTS FFE C.S.O.

Les organisateurs s'engagent à respecter :

- Le règlement des dispositions générales des compétitions ;
- Le règlement des dispositions spécifiques C.S.O.

Des éventuelles rectifications peuvent être faites au cours de l'année.

Téléchargeables sur <https://www.ffe.com/pratiquer/disciplines/cso>

II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Seuls les cavaliers CLUB ayant engagés les trois jours pourront participer au master.

Un cavalier pourra **engager plusieurs chevaux** dans la même épreuve, il devra choisir et **déclarer** le cheval courant le Master **avant le début de la 1ère épreuve**.

Sans déclaration préalable le cavalier sera sanctionné, il repartira le 2ème jour avec le score du dernier classé du jour précédent.

Les engagements terrains **ne** sont **pas** autorisés.

Les boxes ne sont **pas** obligatoires pour les participants.

III. DEROULEMENT DES EPREUVES

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
BAREME	Barème A au chrono sans barrage	Barème A sans chronomètre, sans barrage	Barème A à temps différé
HAUTEUR	70 cm (Master3)	70 cm (Master3)	70 cm (Master3)
	80 cm (Master 2)	80 cm (Master 2)	80 cm (Master 2)

L'ordre de passage de chaque épreuve est déterminé par le classement provisoire de la veille.

Si un concurrent est **éliminé** ou a **abandonné**, le score de ce concurrent sera le score du concurrent le plus pénalisé de l'épreuve, majoré de 20 points.

IV. COMPTAGE DES POINTS

Les cavaliers obtiendront des points suivant leur classement dans chaque épreuve. Celui qui cumule le plus de points à l'issu du week-end sera Champion du master.

En cas **d'égalité de points**, les concurrents seront départagés lors de la 3ème étape (le dimanche), le concurrent étant le mieux classé dans cette étape finale sera privilégié.

Classement	Points attribués
1 ^{er}	20 pts
2 ^{ème}	17 pts
3 ^{ème}	15 pts
4 ^{ème}	13 pts
5 ^{ème}	11 pts
6 ^{ème}	9 pts
7 ^{ème}	7 pts
8 ^{ème}	5 pts
9 ^{ème}	4 pts
10 ^{ème}	3 pts